

Préavis de la Municipalité no 01/10

**RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ SUR
LA GESTION ET LES COMPTES 2009**

Séance du Conseil Général du 29 juin 2010

GESTION :

Durant l'année, la Municipalité s'est réunie régulièrement pour traiter les différentes tâches qui lui sont assignées.

Les membres de la Municipalité ont participé aux assemblées des diverses associations régionales et intercommunales, à savoir, principalement :

- **RAS – Régionalisation de l'Action sociale des districts d'Yverdon et de Grandson**
- **ACRG – Association à buts multiples des Communes de la Région de Grandson**
Cette association maîtrise l'organisation PCI, la santé et la sécurité au travail ainsi que l'approvisionnement de l'eau.
- **Arrondissement scolaire de Grandson**
- **Association forestière du 7^e arrondissement**
- **Association intercommunale de la déchetterie**
- **Entente intercommunale pour l'épuration des eaux usées**
- **UCV (Union des Communes Vaudoises)**
- **ASPAMD (association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile)**
- **ADNV (association pour le développement du nord-vaudois)**
- **EHNV (établissements hospitaliers du Nord-Vaudois)**
- **EMS de Corcelles**
- **STRID (société pour le tri, le recyclage et l'incinération des déchets)**
- **RADEGE (réseau d'accueil des enfants de Grandson et environs)**

POPULATION

Au 31.12.2009 Fiez compte une population de 411 habitants (391 en 2008)

COMPTES

Le résultat de l'exercice se présente comme suit :

Revenu	frs. 1'793'935.15
Charges	frs. 1'782'457.98
Excédent de recettes	frs. 11'477.17

Les commentaires suivants expliquent un certain nombre d'écarts par rapport au budget :

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Finances

210	Impôts	Revenu et Fortune + fr. 180'000.- essentiellement dû à l'augmentation de la population Droits de mutation et gains immobiliers + frs. 50'000.- par rapport aux nouvelles constructions et différentes ventes immobilières
220	Service financier	Les chiffres relatifs à la péréquation sont ceux du budget. Nous aurons connaissance des définitifs en juillet 2010. Au vu des impôts encaissés nous aurons probablement une participation à la péréquation plus élevée, c'est pourquoi nous avons créé une provision de frs. 40'000.- (qui devrait également couvrir l'éventuel surplus de la facture sociale)
230	Amortissement	Amortissements selon préavis + complémentaires suite au résultat de l'exercice

Bâtiments

351-2-5	Divers bâtiments	Frais de chauffage sur-estimés au budget (par rapport à la fluctuation du prix du mazout). Amortissement complémentaire du collège de l'Arnon.
---------	------------------	---

Travaux

451	Ordures	Nette diminution des déchets encombrants incinérables de la déchetterie
-----	---------	---

Sécurité sociale

710.352.07		Participation à la RAdeGE (accueil des enfants de la région de Grandson) suite à notre adhésion
------------	--	---

Services industriels

810	Service des eaux	Différents travaux de réfection suite à des fuites Amortissement complémentaire
-----	------------------	--

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Collège de l'Arnon	Derniers travaux de menuiserie intérieure et honoraires de l'architecte
Clos Berthy dessous et dessus	Eclairage public, bitume et honoraires. Ces investissements ont été intégralement amortis sur cet exercice
Routes	Revêtement final route principale + place du collège
Egoûts et épuration	Solde phragmicompostage. Le coût total de l'investissement est de fr. 332'803.- soit fr. 166'401.- à la charge de Fiez, montant payé par la trésorerie courante et amorti intégralement par une reprise sur la réserve.

BILAN

1020.00	BCV ordinaire	Le compte a passé temporairement en négatif à fin 2009, suite au paiement des intérêts ATF. Actuellement il est à nouveau à flot.
1410.00	Génie civil	Investissements routes

Les autres différences correspondent aux amortissements des emprunts, aux amortissements comptables et aux attributions aux réserves et provisions.

Après les amortissements obligatoires selon préavis et les attributions aux réserves, le bénéfice de l'exercice se montait à fr. 175'335.92

Amortissements et provisions complémentaires :

Service des eaux	10'000.00
Travaux Clos Berthy dessous	27'044.20
Travaux Clos Berthy dessus	16'814.55
Collège de l'Arnon	70'000.-
Provision péréquation et fact. sociale	40'000.00

Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité vous invite, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Général,

- vu le préavis no 01/10 : comptes 2009
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE :

1. D'accepter les comptes tels que présentés

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

D. Taillefert

M. Jeanneret

